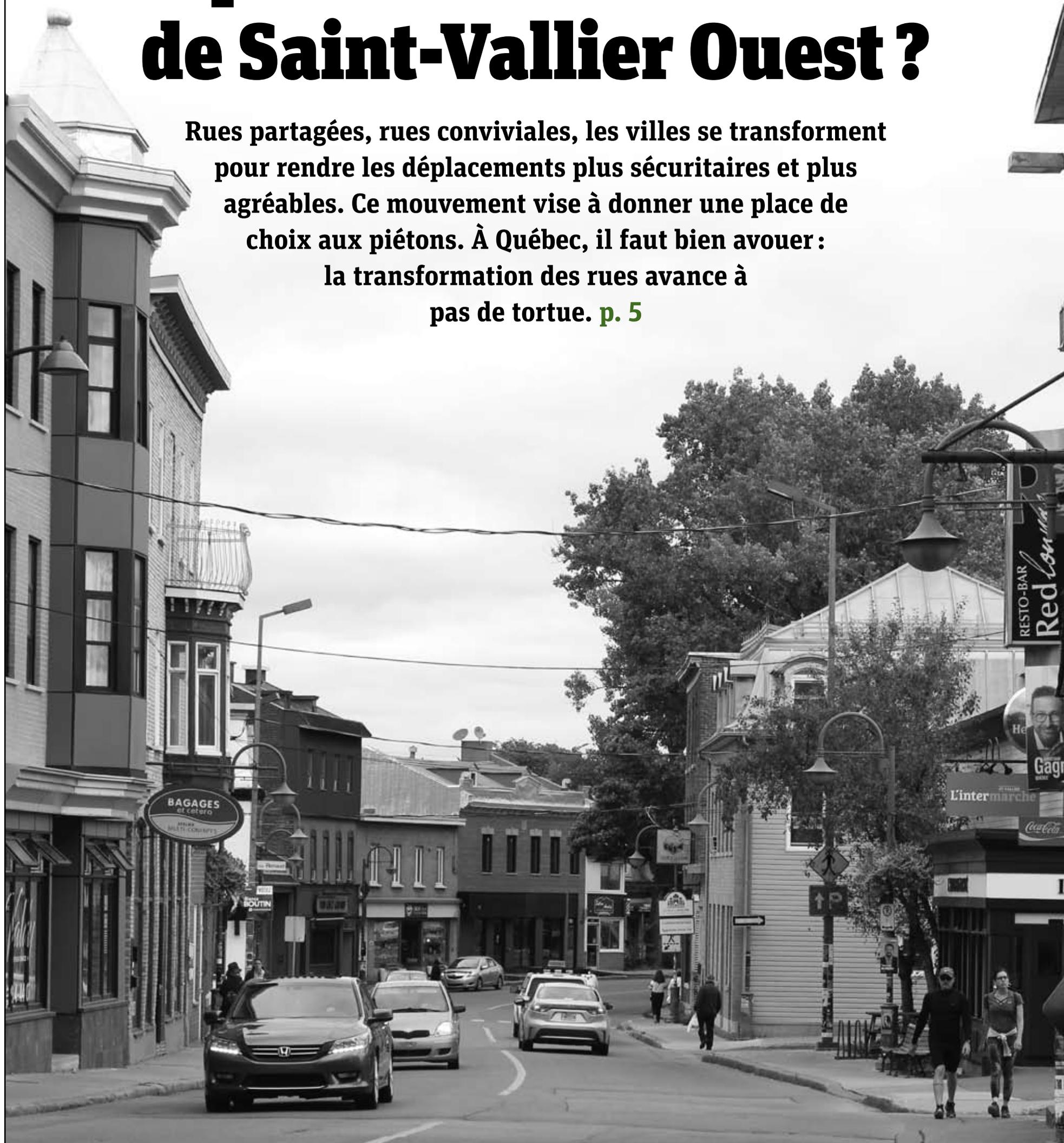


Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 46, Numéro 4 > septembre 2019 > droitdeparole.org

À quand l'humanisation de Saint-Vallier Ouest ?

Rues partagées, rues conviviales, les villes se transforment pour rendre les déplacements plus sécuritaires et plus agréables. Ce mouvement vise à donner une place de choix aux piétons. À Québec, il faut bien avouer : la transformation des rues avance à pas de tortue. p. 5



Où est le sens de nos valeurs ancestrales ?

Par **Lucie Langevin**

Je me sens interpellée par la jeune génération qui a marché massivement dans les rues de Québec, en mars dernier, pour le climat et l'environnement. Cette jeunesse marchera à nouveau le 27 septembre, appuyée notamment par les groupes communautaires et les syndicats.

Je revois cette photo du journal *Le Soleil*, datée du 16 mars, où une jeune fille âgée seulement de 13 ans porte un écriteau « Terrien sans terre, t'es rien ». Elle m'a aidée à faire le lien avec la mémoire et la voix de nos ancêtres, de nos pères qui nous ont laissé un héritage important.

Ils ont défriché ces terres et ils les ont préparées à devenir des terres agricoles; ils les travaillaient de l'aube au coucher du soleil, car elles étaient essentielles à leur survie. Il n'existait aucun programme d'aide gouvernemental, et la culture des terres était le principal moyen de nourrir convenablement les familles, et de répondre aux premiers besoins de la population.

L'auteur Marcel Tessier nous parle ainsi du premier colon Louis Hébert. Il cite notre fondateur, Champlain, qui se souvenait combien l'homme adorait la terre et combien il admirait ce premier colon installé définitivement sur le sol de la Nouvelle-France. Joseph Rutché dans son *Précis d'histoire du Canada*, écrit au sujet de Louis Hébert: « C'est le premier de cette race de défricheurs qui versent leur sueur sur la motte de terre remuée par la bêche ou par la charrue, qui mettent de leur être dans la terre nouvelle, qui mettent au cœur des enfants l'affection du petit domaine auquel la famille doit sa subsistance, qui créent en un mot la patrie nouvelle. »

De plus, Marcel Tessier dit « que lorsque nous nous promenons le long du fleuve St-Laurent, entre Québec et le Petit Cap, nous foulons les terres qu'ont défrichées ces belles familles venues s'installer à la demande de Robert Giffard, Seigneur de Beauport et qui ont été les premières à se nourrir et à vivre du sol québécois. »

Nos pères avaient des convictions; pour eux, la terre était là bien avant leur présence et elle faisait partie de la création de Dieu. Ils la traitaient avec respect, en lui laissant des temps de repos. Ils étaient nobles et ils avaient une bienveillance naturelle pour protéger cet environnement, créé depuis des millénaires. Ils en étaient propriétaires, mais la terre n'était surtout pas un objet qui leur appartenait.

Comment avons-nous perdu à ce point le sens de nos valeurs ancestrales ?

Protégeons nos terres agricoles

Quelle ironie du sort ! Présentement, les promoteurs immobiliers et les conglomerats financiers ont la cote; ils ont les moyens de faire une pression énorme sur les « élus ». Les terres agricoles et les espaces verts sont devenus des objets de vive convoitise, que l'on s'attribue les uns après

les autres, pour les rendre improductifs à jamais et pour répondre à des intérêts strictement financiers.

À titre d'exemples : a) il y a les terres agricoles des Sœurs de la Charité, b) il y a une usine pharmaceutique qui se construit sur les terres de l'ancienne ferme de l'hôpital Saint-Michel-Archange, c) il y a la construction prévue du Phare, une aberration pour l'environnement, à l'entrée des ponts. Et, il y a tous ces espaces verts utilisés pour ce fléau de tours à condos ou pour les édifices gouvernementaux en hauteur dont nous sommes devenus prisonniers.

Exemples : rues d'Estimauville et boulevard Ste-Anne, coin Grande-Allée et avenue Galipeault, et ce projet pollueur d'un terminal de conteneurs sur les berges du fleuve.

Refusons les édifices en hauteur

Dernièrement, j'écoutais l'urbaniste montréalais Beaudet, dans une émission à Radio-Canada; il disait que l'ensemble des villes nord-américaines est présentement victime de l'ambition illimitée des promoteurs immobiliers et de la construction des édifices en hauteur. Les « élus » tentent de rattraper la situation par la suite, et de diminuer les dégâts en aménageant un petit espace vert ici et là... mais il est trop tard ! L'environnement est brisé de façon définitive.

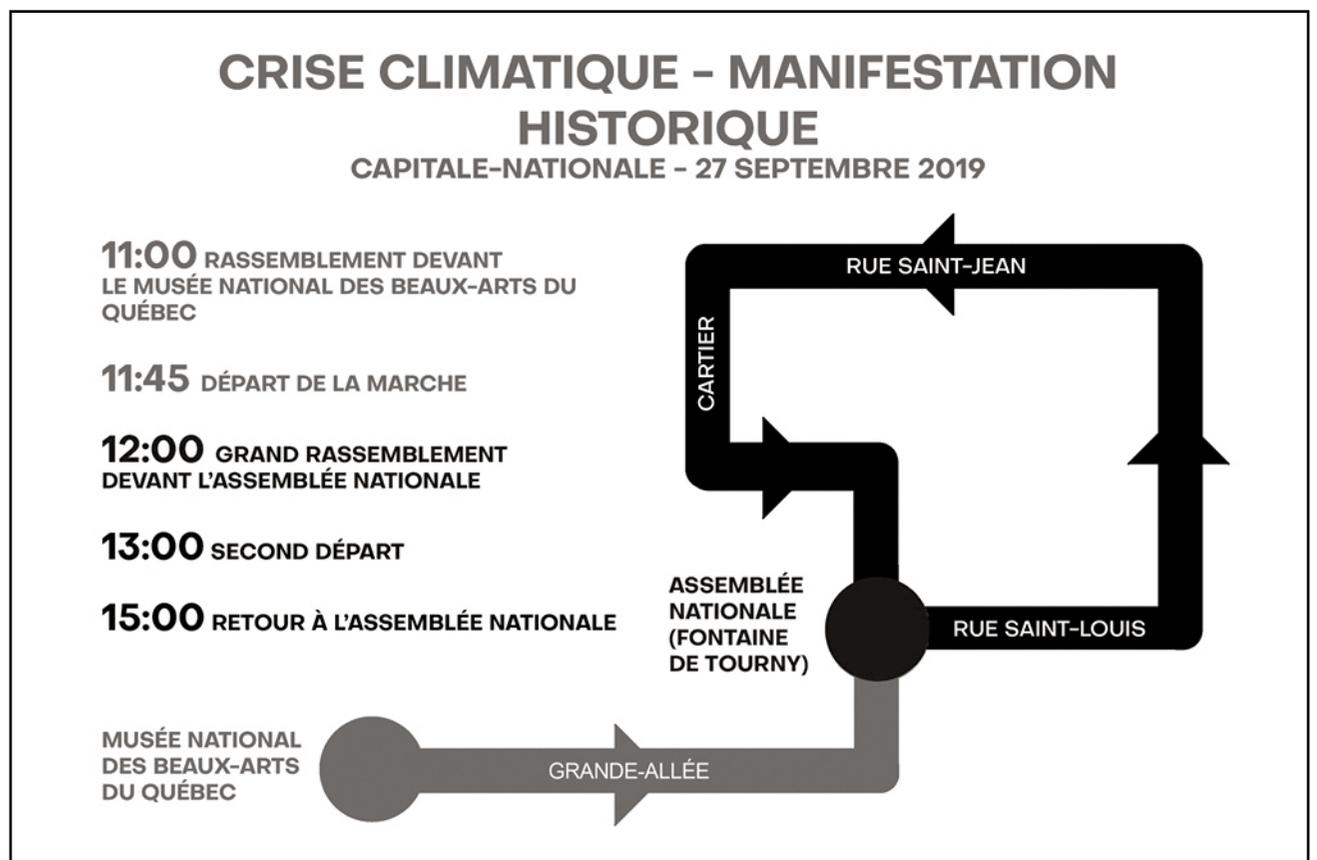
Et comme il est question du sens de nos valeurs ancestrales, et que cette terre et son environnement sont un bien

patrimonial précieux... alors que penser du sort réservé à nos édifices patrimoniaux religieux laissés pour compte ou carrément vendus aux promoteurs immobiliers ? Ce sont des biens inestimables de notre mémoire collective !

Terrien, sans terre, t'es rien

Le résultat est la destruction actuelle de l'église Saint-Cœur-de-Marie, sur Grande Allée. Qu'arrivera-t-il à l'église Saint-Sacrement, maintenant fermée ? À l'église Saint-Jean Baptiste et au couvent des Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, rue des Cascades, à Beauport, récemment vendu ? Il est entouré d'un grand espace vert, jadis cultivé, sur lequel on trouve toujours des arbres magnifiques ? Le conserver ne serait-il pas un geste écologique ?

En conclusion, je reviens à l'écriteau de cette jeune fille qui manifestait « terrien, sans terre, t'es rien » J'ose ajouter et « sans racines ». Ces racines étant la voix de nos pères, car il est important de savoir d'où l'on vient, pour choisir de façon éclairée où l'on va, dans nos projets de société ! Nos pères nous ont transmis cette terre et cet environnement, et notre devoir est de les préserver, afin de les transmettre sains et unifiés à nos enfants qui en ont besoin et qui doivent dorénavant marcher dans les rues pour les réclamer ! C'est une question d'équité. Et nos racines doivent demeurer bien vivantes, par la voix de la jeune génération !



Erratum

Une erreur s'est glissée dans la légende de la photo de la une de l'édition de juin 2019. Il s'agissait de l'accordéoniste Guillaume Berger-Sidwell, et non de Benoît Gingras. Toutes nos excuses.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edwards
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Alexandre Dumont
Design : Martin Charest
Webmestre : Nathalie Côté

Collaboration spéciale :
Les Amis de la Terre de Québec, Alexandre Dumont, Richard Amiot, Lucie Langevin, Monic Gagnon, Michaël Lachance
Photos : Nathalie Côté, Guy Couture
Illustration : Pierre Otis
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Médias communautaires

On se sent moins seuls

Par **Richard Amiot**

La faillite des six quotidiens du groupe de presse Capitale médias a brièvement propulsé la crise de l'information à l'avant-plan de la politique québécoise. Elle provoqué la convocation d'une commission parlementaire spéciale à l'Assemblée nationale¹. Il ne faut pas en attendre grand-chose.

Songez, la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy, n'y a même pas participé. La campagne électorale fédérale déclenchée, on n'en a pas parlé, malgré l'interpellation des partis politiques, car on presse le gouvernement central de rétablir l'équité fiscale en faveur des éditeurs et des diffuseurs canadiens.

Bienvenus au club

Les six quotidiens de Capitale Médias ont fait faillite parce que les revenus en publicité des journaux se sont effondrés en même temps que les ventes d'abonnements ou en kiosque. Les médias communautaires et nombre d'hebdomadaires locaux au Qué-

bec vivent ainsi depuis longtemps.

La crise couvait. La gratuité de l'information, voulue par les éditeurs dès la fin des années 1970, en est la cause première. Croit-on, si cela n'a pas de prix, que cela ne coûte rien? L'avènement des réseaux sociaux et leur accaparement des revenus de la publicité, hors taxes, ont seulement accéléré l'évolution d'une crise de l'information qui perdurait depuis des années, des lustres, voire des décennies.

La liberté de l'information

Seuls des journaux d'élite, comme *Le Devoir*, au Québec, ou *The New York Times* ou *Le Monde*, semblent capables de tirer leur épingle du jeu grâce au soutien des lecteurs. Il reste de moins en moins de médias indépendants. Nous devenons dépendants de diffuseurs peu fiables sur Internet, où se confondent informations vraies et fausses nouvelles, invérifiables; où l'on distille une propagande haineuse nous submergeant, une culture acrimonieuse du ressentiment envers autrui.

Le problème, c'est la liberté de la presse, ou plutôt son absence. La liberté de la presse découle de la liberté d'entreprise,

hors des contrôles de l'État ou de l'accaparement du marché par des monopoles privés. Ce qui est maintenant notre cas. Que l'on songe, pour s'en convaincre, au quasi monopole de Québecor sur l'information au Québec, face au réseau de télévision d'État du gouvernement canadien et à de petits joueurs fragilisés par les conditions du marché.

La liberté de la presse est un concept datant du XIX^e siècle, l'époque où sont nées nos démocraties parlementaires. Cette idée est obsolète, dans les conditions actuelles, ou considérée dangereuse, dans les régimes politiques autoritaires.

De la liberté de la presse a découlé la liberté d'information, selon laquelle on peut informer le peuple de tout ce qui concerne les affaires publiques. Le «on», c'est l'éditeur ou le diffuseur, qui emploie des journalistes et d'autres gens de métier afin de produire cette information sur un support papier ou électronique. Et même si l'on doit concéder une grande autonomie professionnelle aux journalistes, on ne doit pas s'illusionner: seul la coexistence d'un nombre significatif d'éditeurs et de diffuseurs hors des contrôles de l'État

ou malgré l'accaparement des marchés par des monopoles privés garantira la libre circulation de l'information. Actuellement, la censure et son pendant professionnel, l'autocensure, s'exercent partout. (Sauf à Droit de parole, évidemment!)

Des solutions

Les journalistes ont monopolisé le débat découlant de la plus récente crise dans le monde de l'information. Comme travailleurs, ils sont les premiers concernés. Ils ont tout à perdre. Mais la solution viendra du public, qui doit s'impliquer dans le rétablissement des conditions d'exercice de la liberté d'entreprise face aux géants du web, tous étrangers d'ailleurs, et face à quelques grandes entreprises exerçant un dangereux monopole sur les moyens d'information publique. Il y faudrait le désir d'un grand chambardement et une grande implication politique, des conditions n'étant pas actuellement réunies.

1- On trouve le mémoire présenté par l'Association des médias écrits communautaires (AMECQ) – dont *Droit de parole* est membre – sur le site de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Je suis la Terre des Sœurs de la Charité

Par **Monique Gagnon**

Je suis la Terre des Sœurs de la Charité, je prends la parole encore une fois. À force de parler, peut-être finira-t-on par m'entendre. Je suis toujours menacée, les grandes personnes qui ont un siège sur la colline à Québec vont bientôt décider s'ils acceptent le plan d'aménagement que veut faire la Ville de Québec. C'est dans ce schéma qu'il est question de construire une mini-ville sur mon sol fertile. «Ce soir, j'ai l'âme à la tendresse», je revois ma ferme lorsqu'elle était prospère et mes occupants que je chérissais.

On me demande souvent de mes nouvelles, ce que je fais depuis le démantèlement de «ma» ferme. Mes champs sont toujours cultivés, même si certaines personnes disent le contraire; je produis du soya, de l'avoine, du blé et de l'orge. On me dit que l'objectif premier est la semence de soya; je ne connais pas toute la route entre la semence de soya et les produits de soya, tel le tofu, qui se retrouvent dans votre assiette, mais je sais que c'est une protéine végétale de plus en plus appréciée.

Mais même si mon sol fertile est encore utile pour nourrir les gens, c'est juste en attendant que le gros

projet soit accepté et que les habitations prennent la place. Plusieurs personnes ont fait la démonstration qu'il existe suffisamment d'espace ailleurs pour accueillir les nouveaux ménages, mais elles aussi ne sont pas entendues...

Aujourd'hui, on pourrait trouver d'autres idées pour bien utiliser ma fertilité. «Dessine-moi un mouton»; le petit bonhomme qui avait lancé cette phrase à un pilote en panne dans le désert était tenace dans son désir d'obtenir le dessin d'un mouton. Après plusieurs griffonnages, le pilote lui a dessiné une boîte avec trois trous en lui disant «Ça c'est la caisse, le mouton que tu veux est dedans». Le pilote fut bien surpris de voir s'illuminer le visage de l'enfant... le petit Prince voyait son mouton dans cette caisse!

J'aimerais bien moi aussi que l'on me dessine un mouton; que l'on dessine ce que l'on voudrait voir sur ma terre. Ma vocation nourricière, sociale, thérapeutique pourrait trouver un nouveau reflet à mettre en valeur.

Ces beaux dessins, en images ou en mots, pourraient aider les grandes personnes sur la colline qui devront bientôt prendre une décision...

«Dessine-moi un mouton», dessine-moi la terre, dessine-moi la Terre des Sœurs de la Charité.



PHOTO ARCHIVES

Droit de parole votre info locale depuis 45 ans

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10 \$

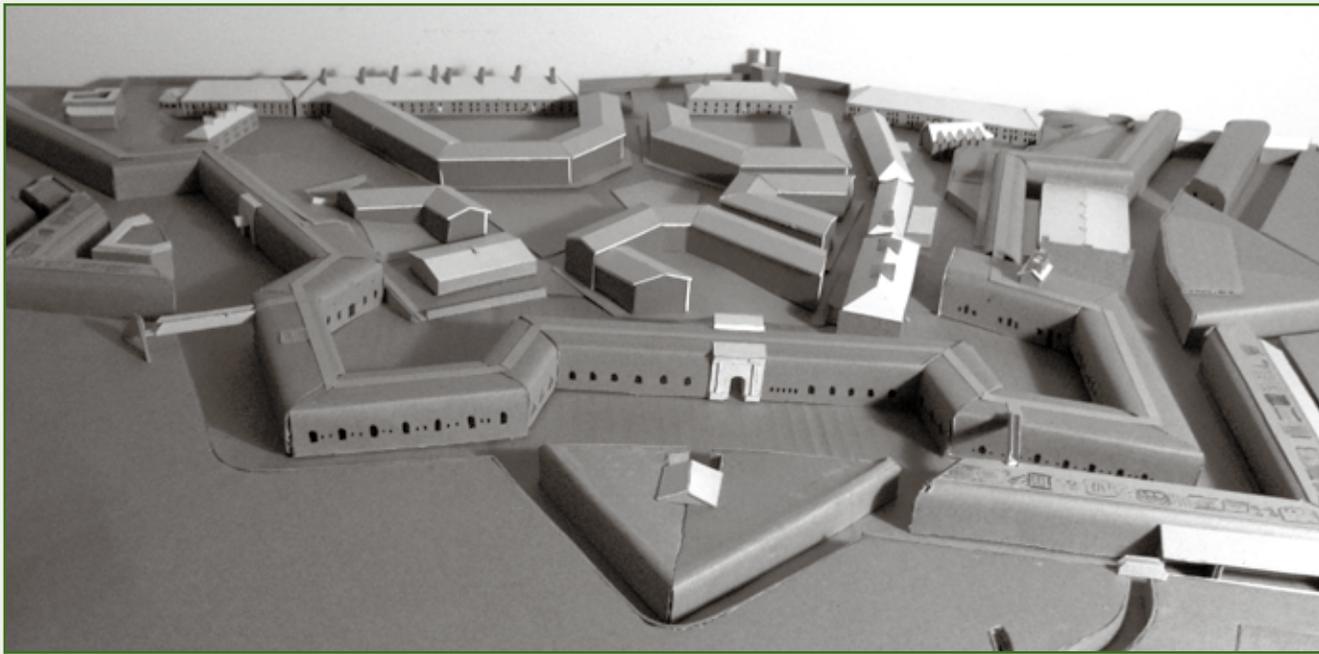
Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à : Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org



Un chantier avant-gardiste pour la Citadelle

Ci-contre, une maquette de la Citadelle de Québec, réalisée par Marc Boutin, qui intègre dans ses murs un projet résidentiel pour remplacer l'occupation militaire désuète actuellement en place. La Citadelle deviendrait un quartier universellement accessible aux piétons, mais non aux automobiles. Cette maquette fait partie d'une exposition des oeuvres récentes de Marc Boutin, présentée dans le quartier Saint-Sauveur au 447, Franklin de 17h à 20h tous les jours jusqu'au 23 septembre. (N.C.)

Droit de parole solidaire avec Lynda Forgues

Le conseil d'administration de Communications Basse-Ville (journal *Droit de parole*) appuie la journaliste et militante Lynda Forgues dans son appel du jugement de la Cour municipale de Québec, qui l'a condamnée pour port d'arme dans un dessein dangereux.

Lynda Forgues a été arrêtée à Québec en juin 2018, durant les journées de contestation qui ont entouré la tenue du sommet du G7 à La Malbaie, alors qu'elle était en possession de répulsif canin. Répulsif qu'elle n'a cependant jamais sorti de son sac à dos, ni utilisé. La manifestante n'a non plus menacé personne.

Aucune intention criminelle n'a été démontrée, comme l'a souligné W. Stuart Edwards dans des articles publiés dans nos pages.

La répression policière a marqué les manifestations anti-sommet à Québec. « En adoptant une approche fondée sur la dissuasion et l'intimidation, les autorités policières ont violé l'exercice de la liberté d'expression et du droit de manifester, plutôt que d'en faciliter l'exercice », peut-on lire dans un rapport publié par Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés après le sommet (*Manifester sous intimidation*, septembre 2018).

Lynda Forgues s'est vu interdire un grand quadrilatère du centre-ville pendant un an (de juin 2018 à juin 2019), ce qui a eu pour effet de restreindre sa pratique journalistique et son droit de manifester.

Lynda Forgues a publié de nombreux articles dans *Droit de parole*, en particulier sur le droit de manifester à Québec, une cause qui lui a toujours tenu à cœur.

Le 14 juin dernier, le juge Jacques Ouellet la condamnait à une peine lui interdisant notamment, pendant un an, de troubler la paix et d'avoir en sa possession des armes, y compris du répulsif animal. Cette peine expose notre ancienne collaboratrice à une surveillance accrue de ses allées et venues et, plus encore, à un dossier criminel pour la première fois de sa vie. Sa condamnation constituerait une ouverture judiciaire à la criminalisation de l'exercice du droit de manifester.

Lynda Forgues a porté sa cause en appel afin d'éviter que ce jugement ne crée un précédent.

JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ
OTTAWA SE PRÉOCCUPE-T-IL
DE LA PAUVRETÉ ?



AVEC :
ALICE-ANNE SIMARD, EAU SECOURS
HÉLOÏSE VARIN, ACTION CHÔMAGE DE QUÉBEC
VÉRONIQUE LAFLAMME, FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU)

RASSEMBLEMENT-SOUPER-CONFÉRENCE

17 OCTOBRE

DÈS 17 H PLACE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Rues conviviales

À quand la transformation de la rue Saint-Vallier Ouest ?

À Québec, malgré la rue Sainte-Claire, transformée en rue partagée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, et la rue Anna, devenue une rue conviviale dans Saint-Sauveur, la réfection des rues en espace plus humain se fait toujours attendre. *Droit de parole* en a discuté avec les conseillers municipaux Pierre-Luc Lachance de l'Équipe Labeaume et Jean Rousseau de Démocratie Québec.

Par **Nathalie Côté**

La construction d'un tramway à Québec envoie un message positif pour le transport en commun. Dans cette perspective, peut-on imaginer que dans tous les quartiers de Québec, la transformation des rues pour laisser de plus de place aux piétons et aux vélos sera enfin envisagée avec enthousiasme par les pouvoirs publics ?

À Montréal, la rue Saint-Hubert, artère commerciale du quartier Rosemont-Petite-Patrie est en chantier depuis l'été 2019. Tel qu'on pouvait le lire dans le Devoir du 29 juin dernier, «ce sont les commerçants qui souhaitent une rue plus conviviale pour les piétons afin que ceux-ci puissent traverser l'artère où ils le veulent en se rendant d'un commerce à l'autre. [...] Les tronçons sont longs, et déjà, les piétons faisaient du jaywalking partout», signalait M. Croteau, le maire de l'arrondissement. La rue partagée sera une manière de rendre plus sécuritaire une pratique déjà courante.

La rue Saint-Vallier Ouest, future rue conviviale ?

Le jaywalking, ou traverser la rue de façon aléatoire, c'est ce qu'on observe sur plusieurs rues à Québec, qu'on pense aux rues Cartier, Saint-Jean, Maguire ou bien à la 3e avenue. Les piétons le font aussi sur la rue Saint-Vallier Ouest, dont la Ville prévoit le réaménagement. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal de l'Équipe Labeaume, précise les intentions de la Ville pour cette rue, qu'il qualifie de rue de transit :

«Il y a un objectif sincère pour que la rue Saint-Vallier Ouest soit plus conviviale en préservant les usages de tous.» C'est ce que propose aussi le comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur dans son plan de mobilité durable dévoilé en 2016.

Mais la réfection de la rue Saint-Vallier Ouest, d'abord prévue en 2020, a été remise à une date indéterminée. Pierre-Luc Lachance espère que cela se fera en 2021. Pour le conseiller municipal de Saint-Roch – Saint-Sauveur, ce délai permettra de faire davantage de consultation.

Pourtant, un sondage web a déjà été mené par la Ville du en novembre 2017, et deux ans plus tard, il n'y a toujours pas de

plan de chantier en vu. En fait, la rue Saint-Vallier Ouest fait partie de la douzaine de rues que la Ville envisage de transformer en rue conviviale. La transformation de la rue Saint-Vallier Ouest n'a pas encore de budget, ni d'échéancier prévu pour sa réalisation, comme on l'apprend sur le site de la Ville.

Jean Rousseau, conseiller du district de Cap-aux-Diamants, explique ainsi la remise des travaux : «On sent que la Ville est en train de geler des budgets. Dans le Vieux-Québec, les changements au Parc de l'Esplanade ont été reportés. Il faut se battre à nouveau». Selon lui, il faudra un mouvement populaire pour faire bouger la Ville sur la transformation des rues.

« Les travaux nécessaires pour la rue Saint-Vallier inclus le sous-terrain et la canalisation (comme cela a été fait sur Grande-Allée récemment). L'objectif de la Ville est d'en profiter pour transformer la rue Saint-Vallier Ouest et d'y intégrer « des degrés de convivialité »

— PIERRE-LUC LACHANCE

Transformer ? Oui, mais comment ?

Selon Marie-Lou Bouliane, directrice de la Société de développement commercial (SDC) du quartier Saint-Sauveur, «une chose est certaine, les gens veulent que la rue Saint-Vallier Ouest soit plus belle. Mais comment ?» Pour Jean Rousseau «les exigences techniques ne sont pas claires lorsque la Ville de Québec parle de rues conviviales» (voir la définition dans l'encadré). Mais surtout, le conseiller de Démocratie-Québec remet en question la manière de procéder de la Ville de Québec : «On peut faire des avancées de trottoirs sans refaire la rue au complet. Ce sont des modèles trop lourds.»

En effet, l'amélioration des rues pourraient se faire de manière plus progressive pour ne pas répéter la situation de la rue de l'Église à Sainte-Foy, dont la réfection en rue conviviale, et le gigantesque chantier toujours en cours, a mis en péril plusieurs commerces, comme l'a rapporté le Journal de Québec en juillet dernier.

Est-ce que la rue Saint-Vallier Ouest

pourrait être transformée petit à petit pour éviter un gros chantier ? «Non», répond d'emblée Pierre-Luc Lachance : «Les travaux nécessaires pour la rue Saint-Vallier inclus le sous-terrain et la canalisation (comme cela a été fait sur Grande-Allée récemment).» L'objectif de la Ville est d'en profiter pour transformer la rue Saint-Vallier Ouest et d'y intégrer «des degrés de convivialité» précise-t-il. Les chantiers, comme ceux de la rue de l'Église et sur Grande-Allée pourraient ainsi durer plusieurs mois et l'envergure des modifications demeurent encore incertaines.

Cependant, certains aspects de la rue ne pourraient-ils pas être changés plus rapidement et cela sans attendre la réfection

de la rue, dont la date est encore indéterminée ? Puisque depuis 2018, le nouveau Code de la sécurité routière du Québec octroie le pouvoir aux municipalités de fixer les limites de vitesse, la limite sur la rue Saint-Vallier Ouest pourrait-elle être réduite à 30 km/h ?

Pierre-Luc Lachance : «Effectivement, le ministère des Transports a donné ce pouvoir aux villes. Cet automne, la Ville va déposer sa Stratégie pour favoriser la sécurité routière.» Des modifications à la limite de vitesse seront-elles intégrées dans cette stratégie ? À suivre... Pour Pierre-Luc Lachance, «les aménagements vont être la clé pour réussir à améliorer la sécurité routière sur Saint-Vallier.»

Plus de rues partagées dans Saint-Jean-Baptiste

Alors que le quartier Saint-Jean-Baptiste a déjà une rue partagée, le comité populaire du quartier a toujours dans sa mire la transformation de plusieurs rues dans le faubourg. La rue Saint-Augustin est actuellement en plein travaux, les citoyens du quartier voudraient bien que la Ville en profite pour modifier la rue et ainsi éliminer la circulation de transit. «Je suis d'accord avec les citoyens du quartier», précise Jean Rousseau, conseiller du district de Cap-aux-Diamants. «Le défi, c'est que la Ville a toujours favorisé les automobilistes : on est dans le dogme de l'auto.»

Pour Démocratie-Québec, les rues partagées sont importantes. «Les centres urbains sont des éco-quartiers», rappelle Jean Rousseau. «La ville, c'est un partage; pour nous, la rue c'est un lieu social, un lieu d'échange.»

Saint-Sauveur a aussi des ambitions à cet égard : le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier demande depuis plusieurs années à ce que la rue Victoria soit transformée en rue partagée.

Le BAPE sur le tramway : une occasion à saisir

«À Québec, on est à la préhistoire des rues partagées» souligne Jean Rousseau, précisant du même souffle que les audiences du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) sur le tramway prévues cet automne à Québec sont une occasion à saisir : «en terme de réseau urbain, il y aura beaucoup de réaménagements. C'est l'occa-

sion d'avoir cette conversation. Par exemple, sur le boulevard Charest, les citoyens voudraient qu'il n'y ait que deux voies pour diminuer le bruit et la pollution. Ce sera l'occasion de repenser cette artère.»

«Le BAPE va nous donner l'information nécessaire, poursuit-il. Il faudra exiger d'avoir toute l'information. En fait, le débat ne fait que commencer. On parle de rues conviviales. Faudrait que ce soient toutes les rues qui se rendent au tramway qui le soient et qu'on ne se pose même pas la question. C'est l'occasion rêvée de faire la requalification d'un quartier. Le tram-bus qui passera sur Charest va modifier le secteur.»

Rue conviviale

«L'objectif d'une rue conviviale est de soutenir des déplacements accessibles, sécuritaires et confortables pour : tous les modes de déplacement (à pied, à vélo, en transport en commun, en voiture, en camion); toutes les conditions personnelles (enfants, personnes à mobilité réduite, personnes âgées) et ce, en toutes saisons (été, automne, hiver, printemps).

Le design de la rue reste sensible au contexte et s'adapte selon le caractère, l'échelle et les besoins du quartier environnant, tout en stimulant l'identité de ce dernier. Il ne sera donc pas le même en banlieue qu'en milieu plus dense.

L'approche de Rues conviviales comprend le rôle important des modes de déplacement alternatifs et actifs. Les besoins des groupes les plus vulnérables sont analysés et intégrés au début du processus, dans une planification multimodale et d'échelle humaine.

Source : Ville de Québec

Rue hybride (ou conviviale)

La Ville de Montréal a une définition plus précise des rues qu'elle nomme hybrides (ou conviviales) : «Entre 60% et 80% de la rue hybride est réservée aux piétons grâce à l'élargissement des trottoirs empiétant sur les voies de stationnement en rive, et, possiblement, sur une ou des voies de circulation. Selon le cas, une ou deux voies de circulation sont maintenues pour permettre le passage des véhicules, et dans certains cas, des autobus circulant à 30 km/h ou moins.»

Source : Ville de Montréal

Rue partagée

Une rue partagée est un chemin public, ou une partie de celui-ci, sur lequel certaines règles de circulation sont modifiées pour donner la priorité aux piétons et assurer leur sécurité. En plus de la présence d'une signalisation, les aménagements permettent aux usagers de ralentir, de façon instinctive, que le partage de la chaussée y est particulier. Sur une rue partagée, le cycliste doit céder le passage à tout piéton qui circule sur une rue partagée ou la traverse. Sur une rue partagée, le conducteur d'un véhicule routier doit : circuler à une vitesse n'excédant pas 20 km/h, céder le passage à tout piéton qui circule sur une rue partagée ou la traverse.

Source : Transports Québec*

*Depuis sa récente révision en mai 2018, le Code de la sécurité routière du Québec octroie aux municipalités le pouvoir d'accorder à une voie le statut de rue partagée.



Rue Saint-Vallier Ouest, près de la rue Montmagny, où les piétons traversent difficilement. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Québec en toutes lettres Pour la suite du monde

Par **Alexandre Dumont**

Pour la suite du monde, c'est le thème qu'a choisi le festival Québec en toutes lettres pour sa dixième édition. Cette référence directe au documentaire culte de Michel Brault et de Pierre Perreault se veut une invitation à méditer sur l'avenir de la planète, sur nos rapports à l'environnement, et surtout, sur la préservation de la beauté du monde. Depuis 2017, la ville de Québec fait partie du réseau mondial des villes créatives de l'UNESCO à titre de « Ville de littérature »; encore une fois cette année, le festival Québec en toutes lettres réaffirme cette effervescence littéraire dont la Capitale peut être fière, et convie la population à découvrir la littérature sous toutes ses formes.

Manifestations surprenantes

En plus des événements traditionnellement associés au monde littéraire - lectures,ancements et rencontres d'auteurs, Québec en toutes lettres propose cette année de sortir la littérature de ses lieux habituels et de ses manifestations plus convenues. Pour donner un avant-goût du festival, le dimanche 13 octobre, l'organisation a prévu une brigade littéraire qui parcourra les rues des quartiers centraux

– Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Québec et Saint-Roch, où les artistes offriront des performances en tout genre. Le projet Ceci n'est pas une pub dédouanera aussi la poésie avec des installations qui prendront la forme de graffitis et de banderoles, entre autres, et ensauvageront le centre-ville. Un parcours déambulatoire stimulant les cinq sens est également prévu, ainsi qu'un parcours littéraire performatif au MNBAQ, avant la grande nuit de la poésie, qui se tiendra 18 octobre, 20 h 30, au Musée des Beaux-Arts du Québec, et où vingt-cinq poètes rempliront de leurs univers le vaste hall du musée.

Discussions, création et réflexion avec des invités de marque

Le festival frappe fort dès son ouverture le 17 octobre au soir avec le Cabaret souvenir à l'Impérial, où se retrouveront des auteurs ayant marqué le festival au cours des dix dernières années. On pourra y entendre Joséphine Bacon, Anaïs Barbeau-Lavalette, Jean-Paul Daoust et Naomi Fontaine, entre autres. Impossible de passer sous silence la venue du célèbre écrivain français Alexandre Jardin, invité d'honneur de la 10e édition, avec qui les lecteurs pourront prendre le thé lors d'une rencontre animée par Diane Martin, le 24 octobre, à la Maison de la lit-



Ceci n'est pas une pub.

PHOTO COURTOISIE

térature. L'auteur du *Zèbre* offrira aussi une classe de maître, le lendemain, au même endroit. Au-delà de la célébration littéraire seront également organisées des tables rondes, toujours à la Maison de la littérature, où des figures engagées du milieu artistique échangeront sur la beauté du monde et l'urgence d'agir. Des activités familiales, dont une rencontre avec le bédéiste auteur de l'Agent Jean Alex A., font aussi partie de la programmation.

Un essentiel de la vie culturelle

Ce qui différencie Québec en toutes lettres d'autres festivals, c'est qu'il met en valeur la littérature, lieu de discours

et de possibilités infinies, mais surtout vecteur d'échanges, d'éducation, de débats, d'apprentissage et de découvertes. Avec une programmation qui donne la parole à des artistes de tous horizons, et qui convie la population à discuter, à se laisser dérouter et à réfléchir, ce festival apparaît de plus en plus comme un essentiel dans la vie culturelle de Québec. Nous vivons une époque où les festivals abondent, c'est vrai, mais mettre à l'honneur la littérature, c'est faire hommage à notre liberté. Ne manquez pas d'aller y prendre une grande bouffée de beauté.

Du 17 au 27 octobre 2019

Cabinet des censuré.e.s

Par **Nathalie Côté**

Le Cabinet des censuré.e.s est une des expositions à voir cet automne à Québec. Autant pour la très intéressante sélection des artistes que pour les enjeux que leurs œuvres soulèvent. Elles ont en commun d'avoir été censurées de différentes manières et pour diverses raisons : projets annulés faute d'appui de la part des diffuseurs, œuvres retirées sans préavis, interventions in situ jugées inopportunes.

Cette exposition s'interroge sur les effets psychologiques de la censure sur les artistes à travers témoignages, œuvres et performances, une dimension rarement investiguée. Lorsqu'on s'intéresse à la censure, c'est le plus souvent pour identifier les censeurs et pour revendiquer la liberté d'expression.

Voilà l'occasion de revoir *Hommage à Sa Gracieuse Majesté* (2008) de Martin Bureau, un trou d'homme dont la réalisation a été suspendue lorsqu'une fonderie a refusé de couler ce portrait de la reine coiffé d'un panache d'original. À l'époque, le projet de Bureau, inspiré des pièces de monnaie de trente sous, faisait parti d'une intervention publique de Folie/culture, composé d'une série de grilles pour bouches d'égout imaginées par différents artistes. S'il n'a pu partici-



Le déni, 2016.

HUILE SUR TOILE : CHRISTIAN MESSIER

per à l'événement urbain, Martin Bureau en a cependant fait a coulé trois exemplaires pour des collectionneurs privés.

Cette œuvre critiquant la monarchie anglaise est peut-être l'œuvre la plus fameuse du groupe. C'est aussi l'occasion

de découvrir les œuvres censurées des montréalais Steve Giasson et Helena Martin Franco et de connaître les enjeux entourant la censure de la fresque de la photographe Isabelle Hayeur, qui n'a pu voir le jour à Montréal, ou la censure des œuvres de John Boyle-Singfield à Chicoutimi.

L'exposition présente aussi des œuvres du peintre et performeur Christian Messier, qui a vu ses tableaux retirés de l'exposition *La forêt s'en vient II* à la salle André-Mathieu à Laval en 2017, vraisemblablement pour cause de nudité à la suite d'une plainte provenant du public. Six des quinze tableaux présentés avaient alors été retirés.

Cela rappelle que les œuvres acquièrent un surplus d'aura dans la tourmente. N'est-ce pas d'ailleurs le paradoxe de la mise à l'index, qui fait connaître davantage une œuvre par la controverse qu'elle suscite? Pensons aux pièces *Slav* et *Kanata* de Robert Lepage qui ont fait la manchette en 2018, et dont on parle encore.

Le cabinet des censuré.e.s

Du 19 au 29 septembre 2019

Du mercredi au dimanche, de 12h à 17h

À L'aise, au 340 de la rue Saint-Roch, local 201

Table ronde sur la censure, le 29 septembre dès 13h

PÉTITION CONTRE LA MORT
PAR FEMME AVEC TÊTE(S)

ORLAN

EXPOSITION
PERFORMANCE
WORKSHOP

8 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE
PERFORMANCE DÉAMBULATOIRE ET
VERNISSAGE 8 OCTOBRE 18H

LE LIEU

centre en art actuel

inter-lieu.org - infos@inter-lieu.org
345, rue du pont, Québec (QC) G1K6M4

Les agneaux de Dieu

Par Francine Bordeleau

Dans son dernier livre, Claude-Emmanuelle Yance dit la misère des enfants exploités partout dans le monde.

Révélee en 1987 avec le recueil de nouvelles *Mourir comme un chat* (L'instant même), lauréate du prix Adrienne-Choquette, Claude-Emmanuelle Yance est de ces écrivains qui se font rares. Elle s'est en effet imposée un long intermède de deux décennies, de 1991 à 2011, et avec *L'ère des enfants tristes*, l'auteure originaire de Huntingdon mais installée à Québec depuis longtemps signe son quatrième recueil de nouvelles et sa sixième œuvre de fiction.

Vivre dans la nuit

Ils s'appellent Miguel, Khan, Aponi, Kostan, Atohi ou encore Cathy. Ils habitent un village d'Amérique centrale, d'Afrique du Nord, du Canada, de Russie ou d'Afghanistan. Ils sont jeunes, et parfois très jeunes. Mais 8 ans, 10 ans, «c'est bien assez pour

se fabriquer de mauvais rêves».

Enfants soldats (et fiers de l'être!), enfants migrants, fillettes autochtones violées par le grand-père chef de bande, danseur adolescent prostitué par son «maître» (un commandant de police!) mais surtout terroriste à la solde des talibans : en somme il n'y a pas de trop jeune âge pour être plongé dans une situation aberrante, pour souffrir, fuir, mourir.

À force, le recueil prend un peu l'allure d'une nomenclature des horreurs qui peuvent être infligées aux enfants, même si certaines histoires connaissent une fin heureuse. Le meilleur exemple en est «Les nouveaux Aliens». Quittant son Guatemala natal pour rejoindre ses parents à New York, Miguel, 15 ans, aura de la chance : «Il a maintenant un titre de séjour. Il apprend l'anglais et il joue au football dans sa nouvelle high school.»

Intertextualité

Miguel a franchi la frontière suivant la filière habituelle (passeur, voyage cauchemardesque sur un train appelé «La Bes-

tia», détention dans un centre appelé «la glacière»...). Cette filière, Yance la décrit en détail, en citant abondamment, dans des notes de bas de page, l'auteure mexicaine Valeria Luiselli (*Raconte-moi la fin*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2018). J'ai un bémol quant à la pertinence du procédé, qui m'est apparu d'une certaine facilité.

Un autre procédé, consistant celui-là en la superposition des voix narratives, confère de la complexité au recueil. C'est ainsi que pendant qu'un enfant soldat décline son histoire, l'expédition guerrière d'une bande de garçons et de filles est relatée au moyen d'un «on» indéfini («La guerre n'a pas un visage d'enfant»). Et ironiquement, des mots similaires sont utilisés pour décrire à la fois les «restavek» (littéralement : «reste avec»), ces trop bien réels enfants haïtiens arrachés à leur famille pauvre pour servir d'esclaves à des familles riches, et les jeunes nantis accros à leur portable (nouvelle «Les petits esclaves»).

Des références à diverses œuvres littéraires, dont *Les Enfants de la Terre*, la fameuse saga de Jean M. Auel, émaillent le

recueil et lui ajoutent très certainement des couches de sens, tandis que *l'Agnus Dei* de Charles Gounod et la chanson *Wuthering Heights* de Kate Bush font figure de leitmotivs.

On peut donc dire qu'avec *L'ère des enfants tristes*, la dénonciation de l'insupportable se conjugue à une proposition esthétique et formelle élaborée.



CLAUDE-EMMANUELLE YANCE
L'ère des enfants tristes
L'événement éditeur
120 pages

biblioterre

Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Les voyages forment la jeunesse

«Condamné au vagabondage pour manque de conformisme, j'ai appris les leçons silencieuses des environnements que j'ai fréquentés.»

Dans cet ouvrage autobiographique, Thierry Pardo raconte les voyages qui ont contribué à son éducation et à celle de ses deux enfants, hors des sentiers battus de l'école. Du Népal au Nunavik en passant par La Paz et Marrakech, il décrit comment les paysages naturels et humains lui ont appris bien plus que n'importe quelle institution scolaire. Le mystère des forêts, le tumulte des villes, le silence des déserts, l'ivresse des montagnes, la profondeur des mers... Tous les éléments sont convoqués pour incarner ce pouvoir de transformation que le voyageur recherche.

Il en ressort une méditation sur la condition humaine, le rapport à l'autre, la solitude et la liberté, mais aussi sur le tourisme de masse, les moyens de transport et la photographie. Rédigé en hommage au poète Kenneth White et inspiré d'auteurs tels que David Thoreau, Elisée Reclus ou Gaston Bachelard, cet ouvrage nous invite à retrouver notre intimité avec la nature et notre solidarité avec l'univers.

«Le vagabondage est un cadeau que j'offre à mes enfants parce qu'au-delà des multiples apprentissages, de l'ouverture sur le monde et sa mosaïque de cultures, l'aventure au quotidien procure un rapport apaisé aux risques et aux aléas de la vie.»

Cet ouvrage contribue à stimuler l'imaginaire pédagogique hors des sentiers de l'éducation formelle.

— Lucie Sauvé, Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté

La consommation de masse a un coût

Le déluge social et écologique est déjà là. Non pas après nous, mais à côté de nous. Ce phénomène ne concerne pas que les générations futures, il affecte déjà les pays pauvres du Sud. Or, en raison de notre position privilégiée au sein des sociétés riches du Nord, nous le percevons à peine. Bienvenue dans la société d'externalisation.

Depuis l'origine de l'industrialisation capitaliste, la stratégie des pays riches du Nord a toujours consisté à faire porter le poids de leur développement à d'autres. Ainsi, en regard de la question environnementale, le problème n'est pas tant que nous vivons au-dessus de nos moyens, mais que nous vivons au-dessus des moyens des autres. Si le concept des externalités n'est pas nouveau, Stephan Lessenich fait exploser ce cadre d'analyse et montre comment les changements climatiques et la crise des réfugiés rendent matériels et visibles la société d'externalisation et son prix, la société-monde n'ayant plus d'«en-dehors» pour se maintenir.

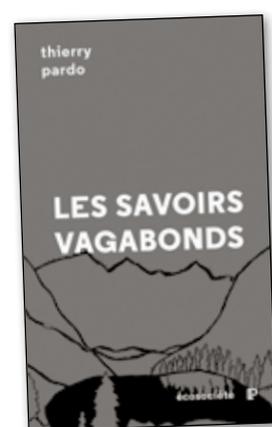
Riche en exemples, À côté de nous le déluge ajoute donc aux théories de l'échange inégal et du rapport centre-périphérie une dimension écologique essentielle et un ancrage dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens du Nord à travers la consommation de masse. En dévoilant au grand jour la violence structurelle de la société d'externalisation – nous n'externalisons pas par méchanceté individuelle mais parce que la pratique sociale le permet –, Stephan Lessenich provoque une prise de conscience nécessaire, premier pas vers une indispensable remise en question globale du capitalisme.

La chemise chimique

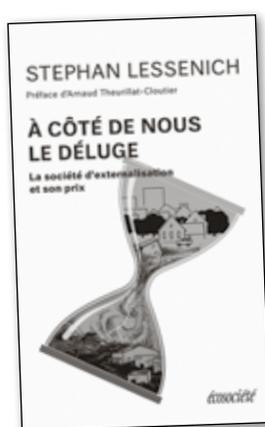
Aux prises avec des problèmes de santé mentale, Ferid Ferkovic, un jeune homme de 32 ans émigré au Québec au seuil de l'adolescence, s'enlève la vie quelques jours après sa sortie de l'hôpital psychiatrique. Cette fin tragique aurait-elle pu être évitée? Bien des souffrances plus tard, sa mère n'en doute plus : «Notre infortune ne réside pas dans notre combat contre la schizophrénie, mais contre les gens qui ont décidé de la «soigner» à leur manière.»

Dans ce récit poignant, qui met en relief l'échec de notre système de santé, Sadia Messaili retrace le parcours de son fils pour tenter de dénouer l'écheveau des interventions médicales qui l'ont mené à commettre l'irréparable. Des premiers symptômes de sa maladie à son ultime présence à l'hôpital, Ferid et ses proches ont dû composer avec des diagnostics imprécis et changeants, des médicaments aux effets dévastateurs, une équipe soignante peu disposée à l'écoute, un manque criant d'informations sur les ressources externes. Mais surtout, ils ont senti qu'ils n'avaient pas voix au chapitre en ce qui concerne le traitement. On leur a même suggéré des électrochocs...

Il existe pourtant des clés thérapeutiques pour faire renaître l'espoir chez les personnes souffrant de schizophrénie et leur entourage, comme le démontrent les approches alternatives plus respectueuses de l'individu, tels l'Open Dialogue ou les Entendeurs de voix. Ce livre porte avec courage et détermination la parole de tous ceux et celles, patients ou aidants naturels, qui rêvent du jour où la psychiatrie ne se réduira plus à une chemise chimique. «Il n'est pas vrai que Ferid est mort pour rien. Il s'est battu à travers moi, et ce n'est pas fini.»



THIERRY PARDO
Les savoirs vagabonds
Éditions Écosociété
136 pages



STEPHAN LESSENICH
À côté de nous le déluge
Éditions Écosociété
232 pages



SADIA MESSAILI
Les fous crient toujours au secours
Éditions Écosociété
184 pages

L'extension du domaine de Baby Doc

Par Michaël Lachance

Chacun ses vacances, pour le trublion du bistouri ça a été dans la commune d'Épernay (Marne, Champagne-Ardenne, France). Il a dégoté une couette près de l'avenue de Champagne, nommément L'Épicurien, à moins de trois encablures de la maison Moët et Chandon. On devine bien la motivation de Doc pour les bulles, encore faut-il s'étonner qu'il soit en Europe et capable encore d'avaler ce truc effervescent sans se taper une céphalée de cervelle!

Quoique... plus rien ne me surprend chez cet otorhino cinglé. Le savoir dans la région de Champagne, à sans doute faire la tournée des vignobles, a quelque chose d'amusant. Une ex-ex-amie avait l'habitude de lancer par-ci par-là des «viens-tu Baby Doc! Bébé Doc t'es où, Bebyyyyyy Doc». Le souvenir est douloureux, car cette voix de sopraniste n'excitait que ce foutu médocastre.

Notre protagoniste se la coule douce en Ardenne, je consulte mes courriels pour savoir son bordel. Il est amusant de prendre plaisir à savourer les périples d'un ami, encore plus attrayant et jouissif ses déboires. Doc n'en manque pas, selon son dernier texto, il a été incarcéré 24 h pour tapage, grossière indécence et ivresse sur la place publique. Doc a oublié sa soirée, sinon qu'il s'est fait prendre nu sur le stationnement de Moët et Chandon. Les gendarmes sont tombés sur son jeans et ses bobettes bien

empalés sur le dessus du grillage des portes d'entrée. Il est aisé d'imaginer les plans éthyliques de notre radier sympathique.

Désormais, la moitié d'Épernay sait la présence du Doc. Il doit se tenir à carreau. Cela dit, on sait Doc capable de bien pire...

Ce matin, j'ai épluché quelques pages du dernier bouquin de Houellebecq. J'ai pensé que le livre plairait plus à Doc qu'à moi. Le vieux con français, il prend en âge et il rade. Je ne comprends pas trop l'exercice littéraire. Parfois macho, parfois carrément miso et parfois, carrément misanthrope. Je me laisse la note de lui chiper le bouquin lorsqu'il rentrera. Pour ma part, le dernier Nothomb m'a plu. L'été on lit léger avant la rentrée. J'ai aussi tenté Mathieu-Bock Côté à la plage. Le livre s'est noyé entre les deux tours d'un château de sables.

Baby Doc m'écrit :

«...» le café ici est lavasse. On imagine des espressos bien serrés, des grains de qualités, on nous file des cups à foutre dans une machine de merde! J'ai fait trois couettes pour en trouver une qui sache couler un corsé sans nous flinguer avec un sucédané qu'on ose appeler café. Vivement l'Éluard pour un vrai café! Tout m'ennuie à Épernay. Je ne te dis pas la vacuité de l'endroit. Un désert. Ici tout le monde se la pète avec les bulles. Tout le monde vante la littérature française, aucun n'a lu l'Être et le néant ou Voyage au bout de la nuit. Par contre, on les cite sans cesse entre deux



DESSIN PIERRE OTIS

mousseux rosés. D'ailleurs, je déteste le champagne; une boisse odieuse! Vitement se faire un Légendario ou une Vodka cul sec à Québec!

Je rentre sur Montréal le 20, attends-moi avec de la Moskovskaya!

D.

Malgré les aventures de Doc, souhaitons-lui effectivement un bon retour!

Le Périscope, de synagogue à théâtre

Par Nathalie Côté

Si des passants se sont souvent interrogés sur la signification de l'inscription en hébreu gravée dans la pierre de la façade sud du théâtre Périscope, ils auront désormais la réponse à leurs questions. La nouvelle exposition permanente sise dans le hall du théâtre Périscope retrace l'histoire du bâtiment, dont la première destination a été celle de lieu de culte pour la communauté juive de Québec.

On découvre à travers divers documents, photographies, plans d'architectes, textes et quelques objets, l'histoire du bâtiment, inauguré en 1944. C'est aussi l'occasion de faire celle du théâtre, comme celle de la communauté juive de Québec et de ses figures les plus connues.

Elle relate l'incendie criminel qui aurait pu interrompre son inauguration et la pétition que des citoyens ont fait signer contre l'installation de ce lieu de

culte. Envers et contre tout, la synagogue a vu le jour. Le tout se déroulant en pleine période d'antisémitisme mondial, à laquelle le Québec n'a pas échappé.

C'est la communauté Beth Israel Ohev Shalom qui a érigé la synagogue près du quartier Montcalm où résidait la majorité de la communauté juive de l'époque. En 1985, la synagogue accueille des troupes de théâtre à la suite à des problèmes financiers et un membership déclinant. Mais ce lieu reste un symbole permanent de la lutte à l'antisémitisme menée à Québec durant la Deuxième guerre mondiale, comme le rappelle l'exposition.

En 1986, c'est l'inauguration de l'implanthéâtre, une scène créée par quatre compagnies: le Théâtre du Gros Mécano, le Théâtre de la Commune, le théâtre du Vieux-Québec et le Théâtre Repère. Le Périscope trouvera son nom actuel en 1990 à la suite d'un concours public



Ouverture officielle de l'Implanthéâtre en 1985.

PHOTO GUY COUTURE

de Radio-Canada. Le terme vient du mot d'origine grecque Périscopein, qui signifie regarder ou observer autour.

Ce changement de synagogue à théâtre n'est pas sans rappeler le changement de vocation de plusieurs églises de Québec,

qu'on pense à l'École de cirque de Québec à Limoilou et à la bibliothèque Monique-Corriveau de Sainte-Foy. L'occupation culturelle des lieux est à la hauteur de leur première destination.

Théâtre Périscope, 2 rue Crémazie Est

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer Le Bal du Léopard
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille! **La place dans le quartier**
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Visitez notre site Web

Un enjeu vous préoccupe?
Vous désirez écrire?
Alors rédigez un texte et faites-le paraître dans la prochaine édition du journal.

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1^{er} avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^{ème} Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^{ème} Avenue
Bal du léopard
1049, 3^{ème} Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier
Restaurant Bugel
164, Crémazie Ouest

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Cégep Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy

